



Casablanca le: 05/04/2016

Communiqué de presse

Royal Air Maroc : reprise des vols au départ et à destination de Bruxelles

Les vols de Royal Air Maroc au départ et à destinations de Bruxelles reprennent à compter du mercredi 06 Avril 2016. Cette reprise intervient après la décision des autorités de l'aéroport de Bruxelles Zaventem de reprendre de manière progressive ses activités depuis le 03 avril, avec des capacités réduites.

A cet effet, la compagnie nationale invite les passagers des vols annulés à un transfert prioritaire sans frais supplémentaires vers les nouveaux vols programmés entre Casablanca-Bruxelles et Bruxelles-Casablanca, avant le 01 Juin 2016 en fonction de la disponibilité. Ces clients ont également la possibilité de changer le point de départ ou de destination de leur vol sans frais supplémentaires au sein de l'espace Europe Schengen, avant le 01 Juin 2016. Ils peuvent aussi demander un remboursement selon les conditions tarifaires du billet.

Royal Air Maroc vous invite à contacter votre agence de voyage ou le Call Center :

Maroc : 089000 0800

Belgique : 02 219 30 30

Numéro International : +212522489797

En raison des mesures de sécurité renforcées, Royal Air Maroc invite les passagers à se présenter à l'enregistrement de votre vol au minimum 03 heures avant l'heure de départ.

www.royalairmaroc.com

www.royalairmaroc.com/corporate